

D
O
M
A
I
E
R
R
E

Le JOURNAL de notre VILLAGE



Remise des médailles communales
champions de France 2024



Agents techniques féminines (peinture école)

Septembre 2024



Groupe musical Mélinzano



Médaille vermeil du travail 30 ans M. Pascal Génard

Le mot du Maire

Chères Dompierroises, Chers Dompierrois,

C'est avec bonheur que nous avons vécu cette fin d'été.

Certes, il a fait très chaud trop pour moi surtout, mais nous avons vécu de bons moments de détente et de rencontres avec le tournoi de volley, la ducasse.

Je remercie avec beaucoup de respect celles et ceux qui ont préparé avec ardeur ces divertissements. Bénévole est un métier, surtout mal payé, (humour) mais la récompense est dans le cœur des présents.

C'est en tout cas avec le mien que je vous salue et vous aiderez autant que faire se peut pour vos festivités. Bravo à toutes et tous.

Pour le plaisir et afin de remercier nos volleyeurs « Champion de France », nous avons organisé une petite réception et leur avons remis à chacun, la médaille communale dans une ambiance très chaleureuse.

Encore un grand bravo à tous, joueurs, encadrants et supporters assidus.

Mais, c'est aussi la rentrée ; des classes ; au travail ; la reprise des entraînements des différents sportifs : volleyeurs, footballeurs et danseuses ; la reprise des travaux dans notre Commune qui a bien besoin d'un coup d'éponge !!

Nous allons nous y affairer et Dompierre retrouvera sa splendeur.

Je salue la bonne volonté des dirigeants de l'A.S.D pour recréer un dynamisme et une bonne ambiance dans le club du football.

Je souligne au passage que notre école a retrouvé un effectif de + de 55 élèves et une équipe pédagogique au complet.

Sauf grosse défection ! Nous pouvons croire à l'avenir de notre école avec ses 3 classes pour les prochaines années et c'est un soulagement pour tous.

Ce fut aussi une période de travaux routier avec la Lobiette en partie et aussi la Rue Queue Pierrot Ravaux qui ont retrouvé un tapis d'enrobés carrossable.

Nous commençons les préparations et la pose des nouveaux appareils d'éclairage public à leds va démarrer courant septembre. J'espère, et c'est le but ; que nos factures d'énergie vont baisser.

Nous essaierons dans la mesure du possible de profiter de cette opportunité pour combler les points noirs.

Des travaux de peinture ont redonné une clarté dans les sanitaires de l'école maternelle et le couloir d'entrée de l'école primaire.

Je félicite l'équipe féminine d'agents techniques pour ce beau travail, exécuté dans des conditions de températures extrêmes.

Je vous remercie de votre dévouement pour ce travail de qualité.

Notre ducasse se déroula avec un soleil omniprésent jusque tard dans la journée.

Une température agréable nous accompagna.

Le programme prévu fut maintenu mais le public se fit rare, et je suis convaincu que nous devons avec l'harmonie changer absolument de formule pour l'an prochain pour ne pas supprimer cette ducasse qui est la seule qui subsiste.

Un concert en extérieur atypique eût lieu avec un public peu nombreux mais ravi de par sa qualité et sa particularité.

Merci au Président Mathieu ROCHE de l'Association Avesnois Vibration Asso.

L'Harmonie nous a pleinement ravi par son programme hyper rythmé, dynamisme et puissance musicale sont les termes qualificatifs de ce magnifique concert.

Bravo et félicitations à l'ensemble de la formation.

Nous avons terminé cette journée avec la remise du diplôme et la médaille du travail échelon vermeil pour 30 ans de bons et loyaux services à Monsieur Pascal GÉNARD - Nous lui adressons toutes nos félicitations.

J'adresse un grand merci à celles et ceux qui toute l'année ont entretenu leur devanture d'habitation et l'accotement de leur terrain.

Un effort pour les autres sera bienvenu et merci d'avance.

Les jeux paralympiques sont terminés avec 19 médailles d'Or - Je salue le courage de ces athlètes qui ont démontré une volonté extraordinaire.

Nous leurs avons dédié la « Marseillaise » interprétée par nos musiciens dimanche soir.

Prenons exemple.

Bon courage à vous tous pour cette rentrée et au plaisir de vous rencontrer.

Bien cordialement

Lq Maire,

J.P. LIBERT





Mairie de Dompierre
Sur Helpe

**Nouveaux horaires
d'ouverture**

**Lundi au vendredi
de 8h30 à 11h45**

PEINTURES DES COULOIRS ET SANITAIRES DES ÉCOLES MATERNELLES ET PRIMAIRES EN 2024



AVANT



PENDANT



PEINTURES DES COULOIRS ET SANITAIRES DES ÉCOLES MATERNELLES ET PRIMAIRES EN 2024



REFECTION RUE QUEUE PIERROT RAVAUX ET CHEMIN DE LA LOBIETTE

AVANT



PENDANT



REFECTION RUE QUEUE PIERROT RAVAUX ET CHEMIN DE LA LOBIETTE

PENDANT



APRES



Intersection « La Lobiette– rue Queue Pierrot Ravaux »

PROCES VERBAL DE LA SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 JUIN 2024

Présents : Jean-Pierre LIBERT - Jacky HOCQUET- Alexandre LIENARD -- Jean-Marc MEURANT – Alain BASLY - Hélène DARLY- Jean Pierre BERTRAND- Patrick DOUAI

Absents excusés : - Louis BERTRAND – Alain MACARET (1 pouvoir) - Paulin LESCUT- Christophe MARISSAL - Michel PICAVET- Philippe DUFRENNE (1 pouvoir)

Ouverture de la séance à 18h30.

1) Approbation du procès-verbal de la réunion précédente :

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal si le dernier procès-verbal comprend des remarques. Le conseil municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du 11 Avril 2024.

2) Planning pour la tenue du Bureau de Vote du 09 Juin 2024

Monsieur le Maire demande d'établir un planning pour la tenue du bureau de vote du 9 Juin 2024 tout en sachant que le scrutin est ouvert de 8 H 00 à 18 H 00.

Monsieur le Maire a prévu 5 créneaux de 2 heures pour une durée totale d'ouverture du bureau de vote de 10 h 00.

Monsieur le Maire souhaite un adjoint à chaque créneau et un conseiller

Monsieur le Maire prendra le 1^{er} créneau à 8 H 00.

Monsieur le Maire informe le conseil qu'il y a 38 listes constituées de 82 candidats et qu'il faudra vider régulièrement les poubelles (vérifier les isolements).

Monsieur le Maire propose de faire des créneaux de 3 personnes.

Alain BASLY demande ce que l'on peut faire pour l'accessibilité au bureau de vote pour les personnes handicapées (pour Mme STAQUET), mettre une rampe en bois par exemple ou une rampe de l'atelier
Réponse de Monsieur le Maire : on va mettre les rampes

Alain BASLY et Patrick DOUAI signalent que plusieurs personnes cherchent le bureau de vote
Réponse de Monsieur le Maire : on va indiquer à la Mairie le lieu du bureau de vote.

3) Délibération pour Subvention des Associations :

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal les montants des Subventions attribués aux Associations en 2023 :

- Le Foyer Rural Laïque de Dompierre (Volley-Ball) : **2 500.00 euros**
- La D.A.E. : **900.00 euros**
- A.F.N : **300.00 euros**
- Club des Aînés : **300.00 euros**
- Association festive : **500.00 euros**
- Association Vibration : **300.00 euros**
- Chasse Communale : **300.00 euros**
- G.E.A : **300.00 euros**
- Harmonie : **5 500.00 euros**

- A.P.E : 300.00 euros
- A.S.D : 3 500.00 euros

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal sur les différentes associations qui s'arrêtent ou dont l'avenir est incertain :

- Association Festive remplira son rôle en 2024 et stoppera toute activité après la fête au village.
- Cette année, les Aînés ont fait une assemblée générale et ils ont voté un nouveau bureau. Ils veulent bien désigner un référent par activité (jeux-marche-pétanque-informatique-jeux de cartes-voyage) mais ne veulent pas de Président
La loi de 1901 exige qu'il y ait un Président et un Trésorier ainsi qu'une assurance avec responsabilité civile pour pouvoir bénéficier d'un local appartenant à la Commune.

Patrick DOUAI demande quelle est la différence entre Association Classique et Collégiale ?

Réponse de Monsieur le Maire : Ne connaît pas la différence, mais tant qu'il n'y a pas de documents qui prouvent que l'association est créée avec les statuts de la Loi de 1901, ils ne peuvent prétendre utiliser les locaux de la Commune si il n'y a pas un responsable civil.

- L'A.S.D n'a pas obtenu les résultats escomptés (2 équipes subsistent). L'école qui était entraînée par l'Entente avec Leval a cessé toute relation avec le club.
Les seniors en D5 ont obtenu des résultats catastrophiques et une seule équipe subsiste. A ce jour, il y a une dissolution de l'Entente avec le club.
Monsieur le Maire souhaite rencontrer les dirigeants actuels pour expliquer le fonctionnement de la prochaine saison et de prendre une décision collégiale.
Monsieur le Maire attend la fin de la saison 2024 (fin Juin) et rencontrer les dirigeants avant d'accorder une Subvention supérieure au tiers de la Subvention habituelle.
Monsieur le Maire émet le souhait de ne donner que 50 % de la subvention car plus d'entente avec Leval, les deux éducateurs attribués par Leval n'ont pas donné de résultats.
Monsieur CASTELAIN proclame des insultes sur les réseaux sociaux.

Alain BASLY informe qu'il y a trop longtemps que cela dure

Hélène DARLY informe que l'on peut compter les enfants qui sont au club de Foot sur les doigts de la main et qu'il y a beaucoup d'insultes.

Alexandre LIENARD signale que l'association a voté le bureau mais n'a pas fait d'assemblée générale

Patrick DOUAI signale qu'il faudrait une personne sérieuse qui veut s'investir pour reprendre le club

Jean-Marc MEURANT complète ces dires par « Un bon bureau = Une bonne équipe »

Monsieur le Maire souhaite reconduire les mêmes montants que l'année dernière avec peut-être une augmentation de quelques % pour compenser l'inflation et pour les associations telles que :

- Le Volley
- La D.A.E
- L'Harmonie

qui sont des associations vivantes et qui ont des frais.

Monsieur le Maire suggère une augmentation de **10 %**

Hélène DARLY signale que M. Mathieu ROCHE de l'association Vibration ne fait pas de manifestations

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer

Votants : 10
Pour : 10

Exprimés : 10
Contre : 0

Abstention : 0

Le montant des subventions devient :

- Foyer Rural Laïque de Dompierre (Volley-Ball) : **2 750.00 €**
- D.A.E. : **990.00 €**
- U.N.C – A.F.N : **330.00 €**
- Chasse Communale : **330.00 €**
- Association Dompierre Festive : **500.00 €**
- Association Vibration Asso : **330.00 €**
- G.E.A : **330.00 €**
- Harmonie : **6 050.00 €**
- A.P.E : **330.00 €**

Pour le Club des Aînés nous attendrons les intentions de la nouvelle formation ainsi que celle de l'A.S.D après rencontre avec le Conseil Municipal.

4) Demande de Subvention École

Madame Véronique LAMBET, la Directrice de l'École demande une Subvention pour la sortie en bus des élèves du 2 Juillet 2024 à Avesnes Sur Helpe pour le passage de la Flamme Olympique.

La location d'un bus coûterait entre **150.00 et 200.00 euros**.

Monsieur le Maire propose que la commune prenne en charge les frais occasionnés pour cette journée afin d'éviter beaucoup de formalités.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer

Votants : 10
Pour : 10

Exprimés : 10
Contre : 0

Abstention : 0

5) Augmentation du tarif cantine

Monsieur le Maire fait un rappel sur les tarifs de la cantine au cours de ces dernières années :

- **En 2021 : 2.98 TTC**
- **En 2022 : 3.23 TTC**
- **En 2023 : 3.55 TTC**
- **En Septembre 2024 : 3.64 TTC**

Soit une augmentation depuis 2021 de 27 %

En 2023, le prix de vente du ticket de cantine était de **3.50 €** et en **2024**, le prix de vente est de **3.80 €**.

Monsieur le Maire suggère de ne pas augmenter le prix de vente du ticket à la rentrée scolaire.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer

Votants : 10
Pour : 10

Exprimés : 10
Contre : 0

Abstention : 0

6) Contrat de travail PEC

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'en plus du contrat de Madame HACHIN Sophie qui aidait au bureau et qui se termine le 12 Juin 2024, deux autres contrats dans le domaine des agents techniques arrivent à terme :

- Madame CARLIER Aurore le 30 Juin 2024
- Madame DÉTRÉE Marie-Line le 28 Aout 2024

Monsieur le Maire souhaite l'aval du Conseil Municipal afin de recruter 2 autres contrats à **20 H 00** ou **26 H 00** pour la rentrée de Septembre pour une durée de **1 an**.

Votants : 10

Exprimés : 10

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

7) Fonds de concours de la 3 CA.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la Commune a droit sur la longueur d'un mandat électoral d'un Fonds de Concours de la 3 CA d'un montant de **15 000.00 €** dans la mesure où le reste à charge de la Commune est supérieure à **50 %** du marché.

Dans le cas de la voirie de la Lobiette c'est le cas avec un reste à charge de **49 871.00 € HT** pour un marché de **69 982.00 € HT**.

La demande doit être faite avant le 30 Juin 2024 impérativement pour éviter le refus de celle-ci.

Monsieur le Maire demande l'accord au Conseil Municipal pour pouvoir effectuer cette demande

Votants : 10

Exprimés : 10

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

8) Informations diverses

- Travaux routiers

Les travaux de réfection partielle des routes de la Lobiette et de la Queue Pierrot Ravaux vont être réalisés à compter du 17 Juin 2024.

Il y a un besoin de renforcer de chez Monsieur MATON à Monsieur BOTQUINT pour le Chemin de la Lobiette et de chez Monsieur MATON à Monsieur DELABRE pour le Chemin de la Queue Pierrot Ravaux.

Entre chez Monsieur WOLNY et Monsieur LARGILLIERE en haut de la Burlotte, le chemin est pentu et les eaux pluviales venant de la gare coule dans la cour de Monsieur WOLNY (le locataire a été inondé). Du fait, les travaux vont être effectués également et seront compris dans ceux du Chemin de la Lobiette et de la Queue Pierrot Ravaux.

- Travaux Clocher Église

La chappe du battant de la Cloche « ANGÉLUS » est défectueuse, Monsieur LEPERS va effectuer les travaux pour un montant de **770.00 € HT** et **924.00 TTC**

Il est conseillé d'effectuer ces travaux afin d'éviter la chute du battant et d'entraîner des dégâts.

Monsieur le Maire demande un accord de principe au Conseil Municipal

Votants : 10

Pour : 10

Exprimés : 10

Contre : 0

Abstention : 0

- Travaux bâtiments communaux

Les travaux des portes et fenêtres des archives communales et de l'ancienne école sont terminés, montant total : **15 277.20 €**

La vente du Hall à M. STOUVENIN est en cours,

Monsieur le Maire n'annonce pas de prix afin d'éviter toute fuite à l'extérieur.

- Bilan ascension

Monsieur le Maire remercie le Conseil Municipal pour leur participation.

Les forains étaient contents, l'inauguration a été faite dans de bonnes conditions, la retraite aux Flambeaux a été décevante (prix très élevé), pas bien perçu par les personnes.

Patrick DOUAI a trouvé le feu d'artifice bien

Hélène DARLY ajoute que l'artificier a dû augmenter ses prix

Monsieur le Maire constate que la durée (10 minutes) était trop courte par rapport au prix de la prestation.

Jacky HOCQUET informe qu'il avait demandé une installation de motoculteurs et que

Monsieur HYPPOLITE devait organiser un défilé de tracteurs.

L'adjoint au Maire de Sémeries veut bien faire l'animation des tracteurs (environ 150)

Monsieur le Maire affirme que les personnes sont nostalgiques par rapport aux anciennes années où il y avait les machines agricoles dans la pâture.

- Finale UFOLEP du Volley

Le club a remporté la demi-finale le samedi 18 Mai et la finale le dimanche 19 Mai qu'ils ont gagné en 3 sets.

Monsieur le Maire propose d'envoyer des invitations avec une remise officielle de médailles gravées au nom de chaque joueur.

Hélène DARLY propose de le faire fin Juin

Monsieur le Maire précise qu'il y a le 21 Juin la Fête des Écoles, le 22 Juin le Gala de Danse et le 29 Juin La Fête au Village

Jacky HOCQUET précise que le 30 Juin, c'est le Rallye des Centurions

Monsieur le Maire propose donc le Vendredi 5 Juillet 2024 à 19 H 00

Patrick DOUAI demande quel genre de réception nous ferons

Monsieur le Maire répond : un apéritif dinatoire

- Travaux des espaces verts

Très difficiles cette année avec une météo hostile

Alain BASLY informe que le travail de l'entreprise qui a broyé la Chaussée Brunehaut n'est ni fait ni à faire, au broyeur, pas bien coupé. Il a fait la Route du Monceau pas la Cité des 7 Logis.

Monsieur le Maire dit qu'il va appeler Dimitri RAOUT.

Jacky HOCQUET informe que Dimitri RAOUT lui a dit qu'il allait régler le matériel car la coupe n'est pas bien faite

Hélène DARLY demande quand est prévu le broyage Rue des Écoles

Monsieur le Maire répond : aux vacances

Alain BASLY demande si l'on ne peut rien faire pour l'herbe dans les caniveaux du fait que le béton se dégrade et les joints sont partis.

Monsieur le Maire répond : on ne peut rien faire, la seule chose c'est mettre du désherbant et déherber à la main.

- La Flamme Olympique

Elle passe bien le 2 Juillet entre 8 H 00 et 9 h 30

29 ou 39 bus avec les enfants des écoles vont représenter la région.

- Priscilla a eu son bébé, une petite fille qui est née le 28 Mai à 12 h 00 et qui se prénomme Manon

9) Questions diverses

Alexandre LIENARD signale que la DAE l'a informé que l'une des chasses d'eau de la Salle des Sports était cassée et qu'une autre l'eau coulait doucement

Monsieur le Maire répond : La DAE doit lui préciser

Hélène DARLY demande pour le tableau d'affichage pour le Volley qui commande Monsieur le Maire ou le Président du Volley

Monsieur le Maire répond : Philippe HENRY l'a acheté mais il attend toujours qu'il soit installé

Patrick DOUAI demande si il y a eu une panne d'eau sur le secteur car les douches coulaient doucement
Même question pour Alain BASLY et Alexandre LIENARD

Monsieur le Maire répond : qu'il n'a pas eu d'info à ce sujet.

La séance fut levée à 20h40.

Vu par Nous, Maire de la Commune de Dompierre sur Helpe, pour être affiché le 03 Juin 2024 à la porte de la mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 05 août 1884.

Dompierre sur Helpe, le 03 Juin 2024

REMISE DES MEDAILLES COMMUNALES CHAMPIONS DE FRANCE VOLLEY 2024



REMISE DES MEDAILLES COMMUNALES CHAMPIONS DE FRANCE VOLLEY 2024





06 OCTOBRE 2024/
À PARTIR DE 14H

FESTIVAL DE MUSIQUE

SALLE DES FÊTES
DOMPIERRE/HELPE

DOMPIERRE/HELPE
LE CHOEUR DE LA CAPEL'LA /SÉMERIES/LA SOCIETE
D'ACCORDÉONISTE D'AULNOYE-AYMERIES/
BF FOURMIÉS/MARBAIX/ETROEUNGT

IPSN Ce projet a été financé par l'éducation nationale





Reprise de l'activité de l'association DAE en date du 31 août 2024 avec le déroulement de l'Assemblée Générale.

Les cours de Danse reprendront à partir du samedi 07 septembre 2024.

Suite aux premières inscriptions en juin, l'association DAE compte pour l'année 2024/25, 117 adhérents répartis dans 8 groupes (âge minimum 6 ans) sur les plages horaires suivant :

- Groupe des LIGHT DANCERS (6/7 ans) le samedi de 14h00 à 15h30 animé par Christine et Angélique ;
- Groupe des PINK ANGEL (8/9 ans) le samedi de 14h00 à 15h30 animé par Natacha L, Laure et Margaux ;
- Groupe des DANCING KIDS (10/11 ans) le samedi de 11h00 à 12h30 animé par Elodie, Perrine, Lou ;
- Groupe des ATOMIC GIRLS (12/13 ans) le samedi de 12h30 à 14h00 animé par Natacha M et Laëtitia ;
- Groupe des DOLLS DANCERS (13/15 ans) le samedi de 12h30 à 14h00 animé par Jéromine, Elodie et Clara ;
- Groupe des BLACKSTONES (16 et +) le vendredi de 18h15 à 19h45 animé par Laëtitia et Natacha M ;
- Groupe de HIP HOP (à partir de 14 ans) le samedi de 15h30 à 17h00, animé par Eva ;
- Groupe des CHEEKY LADIES (Adultes) le mardi de 19h15 à 20h45, animé par Christine, Angélique et Natacha L.

Les demandes d'inscriptions sont encore acceptées lors de l'Assemblée Générale, et courant début septembre selon le nombre de place disponible dans les Groupes.

Contact .   Danse Adulte Enfant



Association des parents d'élèves
Ecole les Boutons d'Or

L'APE a organisé sa deuxième édition de la **randonnée pédestre et VTT « La Courbeteuse »**, qui a eu lieu le lundi 20 mai 2024 avec un départ à la salle des fêtes d'Etroeungt. Cette année la partie des bénéfices qui revient aux enfants de l'école servira à embellir la cour de l'école et au financement de divers projet tout au long de l'année. L'autre partie des bénéfices a donné lieu à un chèque de 1000€ pour les enfants du centre pédiatrique Oscar Lambret de Lille.



En mai, nous avons organisé, en collaboration des autres associations dompierroises, une après-midi créative afin de réaliser des lampions pour la marche aux lampions qui a précédé l'inauguration de la **fête du village**.



En juin, en collaboration des enseignants de l'école, nous avons organisé la **fête de fin d'année** avec un très jolie spectacle confectionné par les enfants et leurs enseignants. Chaque élève de CM2 s'est vu remettre une calculatrice de la marque CASIO pour leur entrée au collège.



Maintenant, place à la nouvelle année scolaire 2024 – 2025 et **l'Assemblée générale** qui se déroulera le vendredi 20 septembre 2024 à 18h à la salle Sirot. Nous vous attendons nombreux et nombreuses pour échanger sur les différents projets à venir et sommes preneur de nouvelles idées.

L'assemblée sera suivie d'un pot de bienvenue offert par l'APE.

L'équipe de l'APE



Nos Séniors 2024/25

Dompierre fêtera ses 60 ans cette saison et aura traversé de belles années et atteints de beaux palmarès . A l'inverse et comme la saison dernière il est parfois plus compliqué de se projeter.

Pour cette nouvelle saison l'ASD a constitué un nouveau bureau, a vu le retour de fidèles et compétents dirigeants ainsi qu'une nouvelle équipe Séniors reconstituée à 80% ;

L'objectif sera en effet l'accession en division supérieure dès cette année.

Côté Jeunesse, l'ASD a engagé ses écoles de foot de U6 à U9 , une catégorie U10 et une encore en U14/U15.

L'équipe encadrante sera assurée par des éducateurs expérimentés eux aussi de retour au club autour de Guillaume Tacquet , Nicolas Gilliot, Sophian Loucif, Greg Castelain et Thibaut Tacquet.

La reprise des entrainements Jeunes est effective depuis le mercredi 28 aout à 15h – l'organisation par catégorie s'opérera comme chaque année progressivement les samedi matin pour l'école de foot et les mercredi après midi pour les deux autres catégories.

Cette année sera festive et sportive avec notre traditionnel Plateau de Pâques 2025 et les 60 ans du club en juin prochain à préparer.

Qu'il fait bon de vivre de ses passions , qu'il fait bon de pratiquer le football , soyez les bienvenus au stade JH Dubolpaire.

Nous remercions la municipalité de son soutien et de leur confiance retrouvée.

Pour tout renseignement : M.Brasselet au 07.84.74.29.81 - M.Tacquet G au 07.49.52.50.95

Groupe Facebook Asdompierre



Mardi 6 août 2024

Soleil et sourires étaient au rendez-vous pour cette journée de détente qui a réuni 24 personnes chez Monique et Christian à Hugémont.

Au programme : pique-nique partagé après l'apéritif offert par l'association, billon, pétanque, jeux de cartes et de société, balade jusqu'au bord de l'Helpe.

Ravis, les participants espèrent revivre l'événement l'an prochain...



...en attendant, des activités vous sont proposées :

- Jeux de cartes et de société à la Salle Sirot les mardis **3, 17 septembre, 1er, 15, 29 octobre, 12, 26 novembre, 10 décembre de 14h à 18h**
- Pétanque devant le Centre Pierre Sirot face à l'Helpe les mardis **10, 24 septembre, 8, 22 octobre, 5, 19 novembre de 14h à 17h**
- Marches le 3ème lundi du mois (**16 septembre, 21 octobre, 18 novembre, 16 décembre**) : départ derrière la salle des fêtes à **14h**

D'autres activités seront proposées de façon plus ponctuelle.

Vous n'êtes pas encore adhérent à notre association ?

Pas de problème, vous pouvez nous rejoindre en vous acquittant d'une cotisation de 10 € pour les quatre derniers mois de l'année qui couvre essentiellement l'assurance.

Pour cela, contactez :

Claudie au 06 31 73 98 20 ou Denis au 06 32 20 11 50



Tournoi Moules Frites 2024 :

Une veille de rentrée entre compétition et grand soleil !

17 équipes se sont affrontées à l'occasion de notre tournoi moules frites et près de 270 repas ont été servis.

Malgré un soleil difficilement supportable en milieu d'après-midi, les joueurs et supporters ont tenu bon !

Le premier rendez-vous annuel pour le club de volley-ball de Dompierre continue de fidéliser mais aussi de recruter, toujours sous l'œil attentif de nos trois fondateurs.

Concernant nos sportifs et la saison 2024/2025 :

La reprise des compétitions est prévue pour la fin du mois de septembre.

A ce jour 4 équipes adultes sont engagées, 3 équipes masculines et 1 équipe féminine.

Une équipe encadrante est prête à accueillir nos jeunes joueurs et joueuses dès le mardi 10 septembre pour les minimes et cadets à partir de 18h30, les autres catégories sont attendues à partir du mercredi 11 septembre à partir 17h à la salle des sports.

Prochain rendez-vous, notre tournoi Beau'Volley prévu pour la fin novembre !

Vous pouvez suivre notre actualité et nos matchs en live sur notre page Facebook :

Volley Ball Club Dompierre Sur Helpe

ATELIERS D'INITIATION INFORMATIQUE

NOUVEAU CYCLE A PARTIR DU
MARDI 6 AOÛT 2024



Prendre en main un équipement informatique

Naviguer sur internet



Envoyer, recevoir, gérer ses courriels



Installer et utiliser des applications utiles sur son smartphone

Créer et gérer ses contenus numériques



Connaître l'environnement et le vocabulaire numérique

Apprendre les bases du traitement de texte



Public : adultes débutants avec ou sans matériel

MARDI : 14H-16H ETROEUNGT

MERCREDI : 9H30-11H30 (ATELIER) 13H30-16H30 (ACCES LIBRE) DOMPIERRE SUR HELPE

JEUDI : 10H-12H FELLERIES

VENDREDI : 9H30-11H30 SOLRE LE CHATEAU / 14H-16H SARS-POTERIES



Ateliers sur inscriptions
atelierinformatique@coeur-avesnois.fr
03 27 56 11 80

ATELIERS GRATUITS